



Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret

Année 2012

Adopté en séance plénière du 15 octobre 2013

1. Etat d'avancement de la procédure

Le 15 décembre 2011, le Préfet Coordonnateur de Bassin a approuvé le SAGE Val Dhuy Loiret. Le SAGE rentre à partir de cette date en phase de mise en œuvre.

➤ **Changement de structure porteuse :**

L'Etablissement public Loire a repris le portage du SAGE pour la phase de mise en œuvre. Une animatrice a été recrutée sur le poste et a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2012.

L'année a été consacrée à la

- rencontre des acteurs et des partenaires du SAGE,
- à la définition des priorités pour les actions à mettre en œuvre dans les années à venir avec l'établissement d'un tableau de bord,
- au suivi et à la synergie des actions engagées par les acteurs du territoire.

➤ **Renouvellement de la CLE – Election d'un nouveau président**

Les membres de la Commission Locale de l'Eau, sous la présidence du Monsieur le Secrétaire Général ont été renouvelés lors de la séance plénière du 12 juillet 2012.

Monsieur Saury, Conseiller Général du Loiret, a été élu Président de la Commission Locale de l'eau.

MM. Rabourdin et Roques ont été élus vice-présidents.

L'ADAPRILS a été remplacé par le club d'aviron dans le collège des usagers.

➤ **Vote des nouvelles règles de fonctionnement**

Afin d'assurer ses nouvelles missions, la CLE a adopté de nouvelles règles de fonctionnement lors de la séance plénière du 11 décembre 2012.

➤ **Résultats de l'étude hydrogéologique**

La fin de l'année a été marquée par la présentation des résultats de l'étude hydrogéologique d'étiage du Val d'Orléans

2. Réunions

La Commission Locale de l'Eau

Cette instance s'est réunie **3 fois** en 2012, une fois à la Préfecture, une fois en Mairie d'Olivet et une fois dans les locaux de l'espace Jeanne Champillou à Olivet.

Séance plénière du 12 juillet 2012 :

Cette réunion à laquelle participaient 32 personnes (+ 14 mandats de représentation) s'est tenue sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général du Département du Loiret, M. Antoine GUERIN.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Rappel historique de l'élaboration du SAGE Val Dhuy Loiret
- 2) Election du président et des vice-présidents
- 3) Constitution du bureau

4) Questions diverses

Un rapide rappel historique a été effectué par la DDT et l'animatrice du SAGE afin de replacer le contexte pour l'ensemble des membres présents.

Le deuxième point a donné les résultats suivants :

Résultats du vote de l'élection du Président (22 votants présents ou représentés – collège des élus) :

- M. Saury : 19 voix
- M. Rabourdin : 2 voix
- Bulletin blanc : 1 voix

Résultats du vote de l'élection des vice-présidents :

1^{er} tour :

- M. Rabourdin : 15 voix
- M. Roques : 3 voix
- Mme D'Aux : 4 voix

2^{ème} tour :

- M. Roques : 20 voix
- Bulletins blancs : 2

Un nouveau bureau est désigné.

Séance plénière du 13 septembre 2012

27 personnes étaient présentes (9 représentées) à cette réunion présidée par M. Saury, Président de la CLE.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Présentation du tableau de bord mis à jour
- 2) Consultation de la CLE dans le cadre de la révision des zones vulnérables aux nitrates
- 3) Propositions de visites de terrain
- 4) Point organisationnel
- 5) Questions diverses

Lors du point 1, l'ensemble des dispositions est passé en revue puis présenté sous forme d'un tableau de bord dans lequel des priorités (notamment inscrites dans le PADG en termes de délais de réalisation) sont inscrites. Ce tableau est un outil de suivi de la mise en œuvre du SAGE.

Le point 2 concerne l'avis devant être rendu par la CLE sur la révision des zones vulnérables aux nitrates. La DDT présente aux membres présents le contexte et le contenu de cette révision. Après un débat intense au sein de la CLE, il est proposé par M. le Président d'émettre un avis favorable assorti de plusieurs souhaits et réserves afin d'accompagner au mieux la profession agricole face à ce nouveau classement.

Extrait de la délibération

« Sur la nouvelle délimitation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole la CLE émet un avis favorable (26 votes pour, 3 votes contre, 0 abstention) avec cependant les réserves et les souhaits suivants :

- La méthode présentée mériterait d'être affinée pour bénéficier de chiffres incontestables : en effet, les données disponibles de la station de Saint-Cyr-en-Val s'arrêtent en 2009, il aurait été souhaitable de disposer des mesures pour les 3 dernières années afin de constater si l'évolution à la hausse du taux de nitrates dans la masse d'eau du Dhuy se poursuivait ou non;
- La Commission Locale de l'Eau souhaite que les conséquences de cette mesure ne soient pas un surcoût de travail pour les agriculteurs qui attendent un accompagnement de cette mesure : le Val d'Orléans comprend un nombre important de cultures spécialisées, ce contexte particulier mérite d'être pris en compte dans le futur programme d'actions lié à cette délimitation ;
- La mesure des conséquences en terme d'investissement pour les exploitations mérite un éclaircissement ;
- Une meilleure information des communes est nécessaire : les communes souhaitent être informées de manière plus précise afin de pouvoir expliquer cette révision du classement des zones vulnérables dans leurs conseils municipaux ainsi qu'à leurs agriculteurs».

Concernant le point 3, afin que les différents membres partent avec une base de connaissance commune, plusieurs visites thématiques pourront être organisées sur le terrain du SAGE.

Le point 4 est un point organisationnel du fonctionnement de la CLE sur la fréquence, les lieux et heures des réunions.

Séance plénière du 11 décembre 2012

La séance plénière présidée par le Président de la CLE a réuni 30 personnes (+ 16 personnes représentées).

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Présentation des résultats de la thèse d'Emmanuelle Joigneaux : « Etat qualitatif des eaux de la nappe du Val d'Orléans : Impact du changement climatique et gestion durable de la ressource ».
- 2) Présentation des résultats de l'étude hydrogéologique conduite par M. Stéphane Binet, chercheur à l'ISTO.
- 3) Vote des nouvelles règles de fonctionnement (besoin des 2/3 des membres présents ou représentés pour le vote).
- 5) Projets 2013.
- 6) Questions diverses.

Les deux premiers points ont fait l'objet de présentation par les chercheurs, Emmanuelle Joigneaux et Stéphane Binet.

Le troisième point a permis d'adopter à l'unanimité les nouvelles règles de fonctionnement de la CLE grâce à un quorum des 2/3 des membres présentes ou représentés atteint.

Le point 4 de l'ordre du jour permet de présentés et validés les projets 2013 à engager par le CLE.

Les bureaux

Le bureau s'est réuni **2 fois** en 2012.

Bureau du 17 octobre 2012

Le bureau s'est réuni dans le salon bleu en mairie d'Olivet avec 13 personnes présentes.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Bilan d'activités 2011
- 2) Modification des règles de fonctionnement
- 3) Programmation des projets 2013
- 4) Points divers

Bureau du 28 novembre 2012

Le bureau s'est réuni dans le salon bleu en mairie d'Olivet avec 16 personnes présentes.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Présentation des résultats de l'étude hydrogéologique par Stéphane Binet
- 2) Projets 2013
- 3) Points divers

Réunion technique

Une seule réunion technique a eu lieu sur la thématique des proliférations des espèces végétales envahissantes le 30 novembre 2012.

3. Communication

Un article présentant le SAGE Val Dhuy Loiret est paru dans la Loire et ses terroirs.

4. Budget 2012

Rémunération de la cellule d'animation : 38 949,71 euros.